



OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANT

ANIMATEURS PARCS ET CAMPS DE JOUR

La Ville de Carignan, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de 11 900 résidents, Carignan propose un cadre de vie exceptionnel. Soucieuse de se développer de manière durable et authentique, elle mise sur la qualité de ses services et de son milieu de vie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

RESPONSABILITÉS

Animer et surveiller une clientèle de 5 à 12 ans aux camps de jour ou dans les parcs.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Bon esprit d'équipe et dynamique;
- Être aux études et y retourner à l'automne 2023;
- Être inscrit dans un programme relié à l'éducation et à la petite enfance est un atout;
- Posséder un véhicule automobile est un atout;
- Être disponible pour toute la période estivale de travail, soit du 12 juin au 18 août 2023 (possibilité de travailler du 21 au 25 août 2023 selon les besoins et les disponibilités);
- La semaine de travail varie entre 30 et 40 heures, selon les besoins;
- La formation DAFA est obligatoire. Le candidat doit avoir complété la formation avant le 12 juin 2023 (copie de la certification DAFA ou preuve d'inscription à l'appui). Une équivalence du DAFA peut être proposée à la suite de l'analyse du dossier par la direction.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est de 17.62 \$ / h.

ACCOMPAGNATEURS – CAMPS DE JOUR

RESPONSABILITÉS

Prendre en charge un ou des enfant(s) présentant soit une déficience intellectuelle et/ou physique, soit un trouble du spectre de l'autisme et l'intégrer dans les différentes activités du camp de jour.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Excellente capacité d'adaptation face aux situations nouvelles;
- Bon esprit d'équipe et dynamique;
- Faire preuve de patience et de compréhension;
- Être aux études et y retourner à l'automne 2023;
- Être inscrit dans un programme relié à l'éducation spécialisée ou au travail social est un atout;
- Posséder une expérience avec les enfants présentant des difficultés d'adaptation est un atout;
- Être disponible pour toute la période estivale de travail, soit du 12 juin au 18 août 2023 (possibilité de travailler du 21 au 25 août 2023 selon les besoins et les disponibilités);
- La semaine de travail varie entre 30 et 40 heures, selon les besoins;
- La formation DAFA est obligatoire. Le candidat doit avoir complété la formation avant le 12 juin 2023 (copie de la certification DAFA ou preuve d'inscription à l'appui). Une équivalence du DAFA peut être proposée à la suite de l'analyse du dossier par la direction.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est de 18,37\$ / h.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante :

Madame Odrée Hamel
Ville de Carignan
2379, chemin de Chambly, bur 210
Carignan (Québec) J3L 4N4
Télécopieur : 450 658-2676
Courriel : o.hamel@carignan.quebec